

Compte rendu du Comité Local de Concertation et de Suivi du Site de proximité sud Ardèche, le 14 décembre 2011.

Présents : Sandrine Bacconnier, Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - Julien Chenou, ADIE délégué 07/26 - Christophe Devenne, MDEF/CTEF - Serge Durand, CCIT Ardèche - Omar Elbazazi, Mairie Les Vans - Patrick Grimault, chef de projet Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes, animateur technique régional des Sites - Philippe Grognet, administrateur Amesud - Agnès Hocquet, élue Ste Marguerite Lafigère, association Besaou et Patrimoine - Guillaume Mahistre, administrateur Amesud - Andrée Manas, conseillère municipale Banne - Enrica Massucco, conseillère municipale St Paul Le Jeune, présidente de Floribunda - Gabriella Melo, Pays Ardèche méridionale - Pierre Nivon, chargé mission création Conseil général de l'Ardèche - Benoît Perrusset, directeur CDC Pays Beaume-Drobie - Arlette Poret, administratrice d'Amesud - Max Pradeilles, président CDC Pays des Vans - Christine Rambert, chargée mission économique CDC Pays Beaume-Drobie - Angélique Reynaud, adjointe au maire Chandolas - Yves Rieu, vice-président chargé économie CDC Gorges de l'Ardèche - Michèle Serres, adjointe au maire Vinezac - Yann Sourbier, Le Mat, élu Balazuc et CDC Gorges de l'Ardèche - Laurent Ughetto, vice-président économie Conseil général de l'Ardèche - Valérie Veyrenc, MIFE Ardèche CIDFF Ardèche - Sélène Yi, chargée de mission région Rhône-Alpes.

Equipe Site de proximité sud Ardèche : Virginie Chaume, responsable - Isabelle Le Nuz, prospectrice d'activités nouvelles - Véronique Ramsamy, animatrice emploi formation - Florence Rozewicz, accompagnatrice des porteurs de projets.

Excusés : Richard Allamel, maire Vernon - Jean-François Borie, maire Beaulieu - Sabine Buis, conseillère régionale - Jérôme Burq, directeur EPLEFPA Olivier de Serres - Lorraine Chenot, présidente Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - Robert Comte, maire Sampzon - Christophe Deffreix, maire Planzolles - Hervé Doutez, sous-préfet Largentière - Philippe Faure, président CDC Cévennes Vivaroises, maire Malarces-sur-la-Thines - Olivier Fauray, CAF de l'Ardèche - Raymonde Gauthier, présidente CDC Pays de Jalès, maire St Paul le Jeune - Alain Gibert, maire Rocles - Clara Gibert, Fibois - Mercedes Guevara, Chambre d'agriculture - Jean Labrot, maire Joannas - Armelle Lafosse, CDAJE du Conseil Général - Nathalie Lefaivre, directrice IEDV - Raoul L'Herminier, conseiller général - Marie-Pierre Malcles, maire Loubaresse - Jean-Paul Manificier, conseiller général - Gérard Martin, maire Rosières - Daniel Mayet, président Amesud - André Paul, adjoint Largentière - Sarah Perez, Chambre d'agriculture - André Pette, adjoint Vernon - Daniel Pical, administrateur Amesud - Denis Rotival, DIRRECTE - Roméo Sully, responsable Ardèche Sud Initiative - Nicolas Sabot, Chambre d'agriculture - Michel Teston, sénateur - Elise Thélémaque, administratrice Amesud - René Ughetto, maire Orgnac-L'Aven - Régine Vaubourg, directrice Pôle Emploi Aubenas - Bruno Vigier, maire Les Vans.

Ordre du jour

- ◆ Présentation du bilan 2011 - *Ce bilan est disponible sur demande au Site de proximité*
- ◆ Présentation du programme d'intervention 2012
- ◆ Contributions au diagnostic du Site de proximité

Introduction

Philippe Grognet, administrateur de l'association Amesud accueille l'assemblée et la remercie de sa participation.

Il rappelle l'objet de l'association. Il informe que le Site de proximité sud Ardèche est porté par l'association au même titre que d'autres activités menées dans le cadre des conventions avec l'Agefiph et le Conseil Général notamment.

Il rappelle le contexte économique mondial catastrophique, qui se ressent également sur le territoire d'intervention d'Amesud. Cela se traduit notamment par l'augmentation du taux de chômage et par les difficultés ressenties de plus en plus par les associations pour maintenir leurs activités.

Virginie Chaume, responsable du Site de proximité présente la Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes, apporte une information sur les principales missions du Site et sur la fonction relais local. Cette dernière vise la professionnalisation des agents de développement sur la thématique de la construction d'offres d'activités au travers un panel d'outils.

Deux éléments marquants sont à noter pour cette année au niveau de la Plate-Forme :

- ◆ l'arrivée d'un nouvel animateur technique régional des Sites de proximité en juin 2011, Patrick Grimault.
- ◆ la tenue du comité d'orientation en septembre 2011 qui a réuni entre-autres les élus régionaux, les structures porteuses et l'ensemble des entités de la Plate Forme afin de préparer l'après 2013 (conventionnement actuel de 2007 à 2013).

Elle rappelle les objectifs du Comité Local de Concertation et de Suivi (CLCS) et lance un tour de table.

Virginie Chaume présente le **programme d'intervention 2011 qui s'articule autour de 5 axes de travail** :

- ◆ Appui aux projets professionnels, de création d'activités ou de construction d'offres d'activités
- ◆ Valorisation des ressources naturelles et locales
- ◆ Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire et des démarches collectives
- ◆ Développement de nouveaux services
- ◆ Lien au territoire

Présentation du bilan 2011

MISSION « ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS »

Florence Rozewicz, accompagnatrice des porteurs de projet et des acteurs économiques, présente le bilan du pôle création d'activités : les missions au quotidien et quelques chiffres.

Un zoom est ensuite fait sur les **actions de promotion en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire**. Ces actions se sont articulées autour de 3 axes : **promotion et information auprès du grand public** (création d'un espace documentaire, participation à une émission de radio dans le cadre des rencontres solidaires), **sensibilisation des élus** (rédaction d'un article dans le *Sitcom* et envoi d'un courrier proposant une rencontre pour échanger sur le sujet dans le cadre du mois de l'ESS) et **création de dynamiques entrepreneuriales** (organisation de temps d'informations autour des statuts de l'ESS : SCOP, SCIC et Coopératives d'activités et d'entrepreneurs). Elle présente ensuite rapidement les perspectives 2012, notamment une action auprès des associations de la Communauté de communes du Pays des Vans, au travers l'analyse des besoins et des manques et la mise en place d'un travail collectif et concerté pour réfléchir et proposer des actions afin d'y répondre.

MISSION « PROSPECTION D'ACTIVITES NOUVELLES »

Isabelle Le Nuz, prospectrice d'activités nouvelles, rappelle la démarche de construction d'offres d'activités, fait le bilan des activités menées en 2011. Deux offres d'activités dites structurantes, c'est-à-dire menées à l'échelle du territoire du Site, ont été présentées plus longuement : l'action sur la **mobilisation des locaux professionnels vacants**, présentée par Isabelle Le Nuz et l'action sur **l'accueil de l'enfance handicapée**, présentée par Véronique Ramsamy. Les perspectives pour 2012 ont été précisées pour ces deux activités.

Echanges concernant la **mobilisation des locaux professionnels vacants**

- ◆ Pierre Nivon informe que le Conseil général de l'Ardèche a mis en place un outil à l'échelle du département pour recenser les locaux et fonciers disponibles, notamment au niveau des zones d'activités. Les locaux des bourgs-centres ne sont pour le moment pas répertoriés, et il démontre ainsi la complémentarité avec l'action menée par le Site, qui, par un travail de fourmis, permet d'identifier précisément ces locaux. Il ajoute que des conventions seront signées avec les communautés de communes le souhaitant pour accéder à l'outil du Conseil général et le compléter.

MISSION « ANIMATION EMPLOI-FORMATION »

Véronique Ramsamy, animatrice emploi formation, présente le bilan des activités menées en 2011 et présente quelques perspectives pour 2012. Elle fait état des différents niveaux de services proposés au public et met l'accent sur l'**expérimentation** menée cette année sur la mise en place du dispositif **PAIF** (Point d'accueil Information Formation) de la Région Rhône-Alpes. Elle présente le bilan quantitatif et qualitatif de l'accueil du public ainsi que le déroulement des deux **temps d'animation** autour de l'emploi-formation sur la thématique « Devenir employeur » et « La formation des salariés et des chefs d'entreprises ».

Concernant les perspectives pour 2012, elle précise la mise en place de permanences d'accueil sur la Communauté de communes du Pays de Jalès et celle des Gorges de l'Ardèche afin de répondre au mieux au public de ces territoires, grâce au partenariat avec ces collectivités.

Echanges sur le service Emploi formation

- ◆ Andrée Manas demande des précisions sur les permanences qui devront être mises en place sur la communauté de communes Pays de Jalès. Véronique Ramsamy précise que ces permanences seront bien mises en place dès janvier 2012 dans les locaux de la Communauté de communes, à Saint Paul le Jeune. Ces permanences, sur rendez-vous, concerneront les porteurs de projets et les demandeurs d'emploi, alternativement une semaine sur deux tous les vendredis après midi.

Présentation du programme d'intervention 2012

Une présentation rapide du programme 2012 est faite. En parallèle aux missions « cœur de métiers » du Site de proximité, de nombreuses actions initiées en 2011 se poursuivront pendant l'année 2012.

Notamment les 4 actions transversales :

- ◆ Mobilisation du foncier agricole
- ◆ Restauration collective de qualité à base de produits locaux
- ◆ Mise en place d'un lieu ressource des locaux professionnels vacants
- ◆ Accueil de l'enfance handicapée

De plus, la réalisation d'un diagnostic fait partie des actions prévues et prendra un temps conséquent.

De nouvelles actions sont envisagées dont le **recensement des besoins associatifs** sur le territoire du Pays des Vans et une réflexion autour des **activités artistiques et culturelles** à Largentière.

Le Site prévoit aussi la mise en place des séjours « CréActifs », action ciblée sur les nouveaux arrivants. Il s'agit de permettre des séjours à durée variable pour des porteurs de projet extérieurs au territoire, afin de venir sur place en hors saison pour tester leur activité. Un accompagnement spécifique sera proposé à ces personnes avec des temps différents (connaissance du territoire, mise en réseau et accompagnement sur le montage du projet...).

Pour leur offrir les meilleures conditions d'accueil, le Site de proximité va conventionner avec la SCI Saint Laurent, qui gère les logements saisonniers à Vallon Pont d'Arc, afin de pouvoir faciliter l'accès à ces logements sur la période d'octobre à mars.

Le programme d'actions 2012 n'est pour l'instant pas finalisé notamment en raison d'un non-positionnement de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie sur le devenir des actions du Site de proximité sur ce territoire.

Virginie Chaume rappelle qu'exceptée la Communauté de communes Pays de Cruzières qui n'a pas renouvelé le partenariat en 2012 et la position en suspens de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, toutes les autres Communautés de communes (Pays des Vans, Pays de Jalès, Gorges de l'Ardèche, Cévennes Vivaraises, Grands Sites des Gorges de l'Ardèche et Val de Ligne) soutiendront financièrement le Site de proximité en 2012.

Contributions au diagnostic du Site de proximité

En 2011, les 6 sites de proximité avaient pour objectif d'initier une démarche d'actualisation de leur diagnostic. Il ne s'agit pas d'un diagnostic territorial mais plutôt d'un diagnostic ciblé sur les enjeux de la création d'activités et d'emplois. La 1^{ère} étape consistait, pour chaque site, à identifier le champ du diagnostic, c'est à dire la problématique qui semblait refléter le territoire et avoir un impact sur ses activités économiques.

Pour le site de proximité sud Ardèche la problématique est la suivante :

Un territoire attractif, frein ou moteur à la création et au maintien d'activités et d'emplois en sud Ardèche ?

Ce postulat de départ posé, la 2^{ème} phase porte sur l'identification des thématiques en lien avec la problématique. Six ont été identifiées portant sur :

- Une **saisonnalité des activités économiques** marquée par l'activité touristique,
- Des dynamiques collectives portant les **valeurs de l'ESS** permettent d'entreprendre autrement,
- Un **patrimoine industriel et bâti** contribuant à l'attractivité mais essentiellement valorisé par l'activité touristique,
- Un paysage économique représenté principalement par les **entreprises de 0 à 2 salariés**,
- Une **agriculture en changement** dans sa dimension productive, environnementale et commerciale,
- Un **vieillessement de la population** engendré par la présence et l'arrivée de personnes âgées.

Le Site de proximité a souhaité approfondir avec les participants au CLCS les 3 dernières thématiques, en leur proposant de travailler, par groupes, sur les enjeux et identifier pour chacun les pistes d'actions qui pourraient permettre d'y répondre. Pour alimenter la réflexion des groupes, les

animatrices du Site remettent à chaque participant un dossier présentant des cartes et graphiques sur les données statistiques du territoire relatives à chaque thématique.

FAVORISER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES DE 0 A 2 SALARIES

Concernant l'évolution des entreprises de 0 à 2 salariés, à la suite d'échanges sur les constats à partir des données mises à disposition, le groupe identifie plusieurs pistes d'actions :

- Travailler sur la **formation de ces chefs d'entreprise** à différents niveaux :
 - ◆ stratégie commerciale / communication
 - ◆ les démarches pour répondre à un marché public
 - ◆ la fonction employeur/le management/les aides à l'embauche.
- Inciter à **se rassembler** pour :
 - ◆ mutualiser des moyens (matériel, prestation commerciale...)
 - ◆ recenser les activités complémentaires pour mettre les chefs d'entreprises en relation
 - ◆ répondre à des marchés publics
 - ◆ développer/faciliter la sous-traitance.
- Travailler sur le **public senior** (chefs d'entreprises et demandeurs d'emploi)
 - ◆ aider à réfléchir à l'avenir de leur entreprises (développement, transmission...)
 - ◆ susciter l'entrepreneuriat du public senior sur des besoins ou des manques d'activités déjà identifiés sur le territoire.

Concernant les marchés publics, la MDEF et le Conseil général précisent qu'ils travaillent actuellement sur cette thématique pour :

- favoriser l'inscription des clauses sociales et environnementales par les collectivités dans leurs appels d'offres
- créer un poste de facilitateur de démarches pour aider les chefs d'entreprises à identifier les appels d'offres et à y répondre
- créer un service de mutualisation des entreprises pour répondre de manière collective au appels d'offres.

De plus, Pierre Nivon précise qu'il dispose de données statistiques sur les entreprises qui devraient être prochainement actualisées et donc disponibles pour alimenter la réflexion du Site de proximité.

Le Site de proximité avait identifié les 4 hypothèses suivantes :

- La **réalité de l'emploi** sur le territoire est un des facteurs de création d'entreprises unipersonnelles.
- Les freins au développement des entreprises de 0 à 2 salariés, sont **l'environnement socio-économique du territoire et les difficultés pour embaucher**.
- La multiplication des entreprises de 0 à 2 salariés est un potentiel pour le **développement de services mutualisés** répondant à leurs besoins.
- La **formation** des chefs d'entreprises et des salariés favorise le développement des entreprises unipersonnelles.

Ces hypothèses pourront donc être enrichies des éléments apportés par le groupe.

APPUYER LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE

Les échanges du groupe ont porté sur 4 points principaux pour répondre aux enjeux liés à l'agriculture pour la création d'activités et d'emplois :

- Travailler sur la **mobilisation du foncier**, agricole et forestier, selon deux axes :
 - ◆ la sensibilisation des propriétaires fonciers
 - ◆ l'accompagnement des élus dans leurs démarches de mobilisation, notamment via la procédure de biens vacants.

Pour cela, le groupe a évoqué la pertinence d'une approche collective plutôt qu'une approche individuelle. Un collectif pourrait avoir aussi comme rôle de faciliter la rencontre des propriétaires avec des porteurs de projets.

- Faciliter la **transmission reprise des exploitations**, notamment en facilitant la mise en relation avec les porteurs de projets et/ou en encourageant des gestions collectives d'exploitation.

La gestion d'une exploitation est souvent difficile à l'échelle familiale (évolution de la société en terme d'attentes et de besoins). Une gestion collective pourrait répondre au développement d'activités autour de l'activité agricole (accueil pédagogique, transformation...) et faciliter la viabilité du projet agricole. Elle pourrait contribuer également à favoriser la diversité des productions sur l'exploitation et notamment la complémentarité agriculture-élevage

- **Accompagner les projets agricoles complexes**

Les projets articulant activités agricoles et autres activités sont souvent plus complexes à monter d'un point de vue juridique et social (pas de statut défini...). Un accompagnement plus spécifique à ces projets est donc nécessaire.

- **Encourager l'approvisionnement local de la restauration collective**

La transformation de produits locaux végétaux (légumes, fruits...) et d'élevage, par des unités conditionnant en gros ou demi-gros, pourrait permettre aux structures de restauration collective (y compris celles non équipées de légumerie) de disposer d'une offre de produits locaux diversifiée et régulière. Pour les agriculteurs locaux, cela pourrait leur assurer un débouché stable ou la valorisation de leurs surplus.

Le Site de proximité avait identifié les 3 hypothèses suivantes :

- La **mobilisation collective du foncier agricole** peut contribuer à l'installation d'agriculteurs sur le territoire.
- La **vente en circuits courts de produits bruts ou transformés** est une opportunité pour répondre aux enjeux du territoire.
- L'**agriruralité** est un modèle ancien sur le territoire qui contribue au maintien et au développement de structures agricoles de petite taille mais dynamiques

Les contributions du groupe étayent ainsi ces hypothèses, et pourront contribuer à les compléter notamment par la prise en compte de l'enjeu sur la transmission reprise en favorisant les projets collectifs.

ACCOMPAGNER LA TENDANCE AU VIEILLISSEMENT en la transformant en source de potentiel d'activités et d'emplois

Les échanges du groupe ont porté sur les besoins des personnes retraitées en sud Ardèche. La typologie des personnes retraitées est très différenciée : avec des personnes qui arrêtent prématurément de travailler, des personnes qui souhaitent rester le plus longtemps à leur domicile ou encore qui vivent en institution...

Tout cela génère forcément des besoins diversifiés :

- ◆ autour de **l'habitat**, avec un habitat plus en proximité des services, avec des surfaces réduites pour faciliter l'entretien et avec des formes collectives.
- ◆ en **services** pour favoriser le lien social, pour tous les petits travaux d'entretien et pour les loisirs. Réfléchir aussi aux services itinérants.
- ◆ en **formation** pour les personnes dans les institutions ou qui souhaitent se qualifier dans les domaines de la santé.

Les personnes retraitées sont aussi un **potentiel en ressource humaine** avec une envie d'implication dans la vie locale qui pourrait notamment servir à la mobilisation du bénévolat dans les associations.

Le Site de proximité avait identifié les 4 hypothèses suivantes :

- Les **modes de vie** des personnes âgées évoluent ce qui va entraîner des modifications dans les **services** proposés.
- La mobilité des personnes âgées passe aussi par la **mobilité numérique**.
- L'analyse des **volontés d'agir et des compétences** des seniors peut contribuer à répondre aux **besoins collectifs** du territoire.
- L'accompagnement des **chefs d'entreprise vieillissants** est nécessaire au maintien des activités sur le territoire.

Les contributions du groupe complètent ainsi ces hypothèses, notamment par la prise en compte de l'enjeu sur l'habitat.

Conclusion

La Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes, par la présence de Patrick Grimault, animateur technique régional des Sites de proximité, et Sélène Yi, chargée de mission à la Région Rhône-Alpes, concluent le CLCS.

Patrick Grimault, ayant pris ses fonctions il y a moins de 6 mois à la suite d'Eric Chosson, présente tout d'abord ses **réflexions par rapport au bilan du Site de proximité** qui vient d'être exposé. Il souligne la posture pro-active des Sites, ainsi que le « travail de fourmis » réalisé, en écho au commentaire de Pierre Nivon, ajoutant l'importance de la méthode dans cette démarche.

Il complète par trois points lui paraissant déterminants pour l'année 2012 :

- une volonté réaffirmée pour le Site de proximité de **travailler en partenariat** avec les acteurs du territoire, et en particulier avec les élus,
- la nécessité d'**actualiser le diagnostic**, afin de conforter l'action aux réalités et besoins locaux,
- l'importance de la **fonction relais local**, les Sites de proximité ayant pour mission la diffusion et la transmission de la méthode.

En second temps, il évoque les **actualités de la Plate-Forme**, et en particulier la tenue du Comité d'orientation, instance de gouvernance politique de la Plate-Forme, en septembre 2011. Ce comité a constitué un point d'étape sur les missions de la Plate-Forme et esquisser les perspectives pour l'après 2013 :

- Se réinterroger sur **la pertinence et l'adaptation du dispositif** ; un bilan critique sous forme d'évaluation du dispositif avec un regard externe sera réalisé dans le but de le faire évoluer en tenant compte des nouveaux enjeux du développement rural ;
- **Communiquer** davantage auprès des élus régionaux sur les actions menées par la Plate-Forme ; une Université d'été sera dans ce sens organisée courant 2012 ;
- Finaliser la **réflexion sur les périmètres d'intervention des Sites de proximité** : des espaces en périphérie des Sites de proximité sont aujourd'hui en demande d'appui ; il est donc important de questionner de nouveau les périmètres des Sites pour prendre en compte les territoires demandeurs.
- Réaffirmer le rôle de la Plate-Forme comme porteuse de la démarche **de valorisation des travaux de la recherche et de transfert** pour une meilleure appropriation et utilisation sur les territoires.

En réponse au mot d'accueil prononcé par Philippe Grognet au sujet de la situation économique mondiale inquiétante, il fait référence à un article d'Edgar Morin publié dans le Monde en 2010. Cet article évoquait l'émergence de forces destructrices et de forces constructrices en situation de crise. Il place ainsi le travail du Site de proximité du côté des forces constructrices pouvant faire avancer de façon positive le territoire dans cette situation de crise.

La parole est ensuite donnée à Sélène Yi, qui représente, dans le cadre de cette instance, le **pilotage de la Région et de l'Etat**. Elle reprend les éléments apportés par Patrick Grimault sur les **périmètres des Sites de proximité**, précisant qu'ils n'ont pas évolué depuis 15 ans, et qu'il est donc aujourd'hui intéressant de s'interroger sur leur pertinence au vu du contexte actuel.

Elle fait le lien avec les **financements locaux** demandés notamment aux Communautés de communes par la Région et l'Etat, pour démontrer l'ancrage local des Sites. Elle précise ainsi que lors du comité d'orientation de la Plate-Forme en septembre 2011, plusieurs points ont été soulevés :

- la réaffirmation de la nécessité des financements locaux, de la part des Communautés de communes ou autres,
- une contribution financière locale devant atteindre 20 % du budget des Sites de proximité ; elle précise que pour les Sites drômois et ligériens, la proportion des contributions souhaitée est déjà atteinte, ce qui n'est pas le cas pour les 3 sites ardéchois, où les cofinancements sont d'environ 10%. Un travail sur la recherche de cofinancements locaux ou départementaux sera donc principalement mené en 2012 sur ce département.

Benoît Perrusset de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie prend la parole pour éclaircir la situation sur cette intercommunalité. Il affirme qu'il n'y a pas de stigmatisation du Site de proximité ou d'Amesud par sa Communauté. Cette dernière, en réponse au courrier de la Région imposant le cofinancement du Site de proximité sud Ardèche en 2012, a demandé à rencontrer les élus régionaux pour mieux comprendre les tenants et aboutissants de cette demande. Une réunion entre la Communauté de communes et la Région est programmée le 20 décembre et devrait permettre d'éclaircir les démarches juridiques ; elle ne portera pas sur le bien fondé du Site de proximité. En début d'année 2012, une clarification de la situation sera faite sur le positionnement de la communauté de communes.

Arlette Poret, administratrice d'Amesud, fait part de son inquiétude quant à l'accompagnement des porteurs de projets et personnes en recherche d'emploi sur le territoire du Pays Beaume-Drobie, ou de tout autre territoire qui ne souhaiterait pas contribuer financièrement au Site de proximité. Quel accompagnement pour ces personnes si le Site ne peut plus les accueillir ?

Sélène Yi précise que pour tout territoire rhône-alpin, couvert ou non par des Sites de proximité, des solutions devront être proposées aux habitants sur l'accompagnement à l'emploi ou à la création d'activités.

Philippe Grognet conclut en précisant que l'important est de maintenir une cohérence de territoire pour assurer au mieux l'accompagnement des habitants.